

# BNI *news*

N°47  
NOVEMBRE 2012

Votre bulletin interne d'information

Plus qu'un pas...



- **Dossiers** : Le bail emphytéotique administratif
- **BNI actu'...** : Signature de convention MEI
- **DCPR en action** : La BNI à la journée nationale des PME

# DEMARCHE QUALITÉ



Christine Opiang

Notre aptitude face à la qualité nous permettra de ***nous mobiliser*** autour d'un objectif commun !

## PLUS QU'UN PAS VERS LA FINALE ...

La photo du mois



### Sommaire

DOSSIER DU MOIS .....	4-5
BNI ACTU .....	6
DCPR EN ACTION .....	6
SPOT SUR .....	7
LA VIE ET L'AVIS DES AGENTS ..	8

#### **Directeur de publication :**

Eugène KASSI

#### **Rédacteur en Chef :**

Maya AKRE WATANABE

#### **Rédacteurs :**

Léa TANOHYAO

Manuela GUINAN

Sita KONE

Tardy KOUASSIBLE

Tchimou Achi Saint Rémi

Pour le coureur, le cycliste, le nageur, le sportif en général, un bon départ est essentiel. Mais une fois lancé, il ne faut considérer que les étapes à franchir, les challenges à relever. Il adviendra des moments et des situations où ces challenges paraîtront plus corsés, voire insurmontables. Mais fort heureusement la détermination, le professionnalisme et surtout le dépassement de soi doivent nous habiter pour nous aider à les surmonter.

De même que pour l'athlète, à la fin de la journée nous devons nous demander ce qui est essentiel pour nous. Assurément pas le bon départ réalisé ou encore moins les multiples challenges surmontés. En effet, que vaut une entame, un développement sans une finalité, sans un couronnement ? Seul le résultat compte !

Chers lecteurs, nous nous devons dans cette dernière phase de Novembre / Décembre de persévérer de sorte à améliorer nos résultats, asseoir la pérennité de notre Institution.

Restons donc mobilisés, jusqu'au bout de l'effort afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

**Bonne lecture et rendez-vous le mois prochain !**

La Rédaction

## LE BAIL EMPHYTEOTIQUE ADMINISTRATIF

L'Etat est le propriétaire de la quasi-totalité des terres. En cette qualité, l'Etat redistribue les parcelles de terre aux particuliers capables de les mettre en valeur. Cette redistribution est possible à travers deux procédés : la concession avec transfert de propriété qui confère à terme l'entière ou la pleine propriété par la délivrance d'un Certificat de Propriété Foncière, et la concession avec bail emphytéotique.

Ce type de bail n'étant pas le seul apanage de l'Etat, nous nous intéresserons dans cette publication au bail emphytéotique administratif.

Le bail emphytéotique ou emphytéose est un bail immobilier d'une durée allant de 18 à 99 ans, qui confère au preneur un droit réel sur la chose donnée à bail, à charge pour lui d'améliorer le fonds et de payer une redevance, les améliorations bénéficiant au bailleur en fin de bail, sans que ce dernier ne soit obligé d'indemniser le locataire. Il se distingue du bail ordinaire, par l'obligation d'améliorer le fonds loué. Ce qui reste une faculté dans le bail ordinaire.

Le recours au bail emphytéotique par l'Etat lui permet de demeurer propriétaire du sol pendant la durée du bail. En effet, par ce procédé, l'Etat préserve et conserve dans son patrimoine foncier, les zones d'intérêts économiques, touristiques ou culturels. C'est l'exemple des baux emphytéotiques concédés en zones maritimes ou lagunaires.

En côte d'Ivoire, le bail emphytéotique reste régi principalement par la loi du 25 juin 1902.

1. Comment se forme un contrat de bail emphytéotique administratif ?
2. Quels sont les droits et obligations du locataire dans le bail emphytéotique administratif ? Peut-il consentir une hypothèque sur ledit bail ?
3. Comment prend fin le contrat de bail emphytéotique administratif ?

Autant de questions auxquelles nous tenterons sans prétention aucune, d'apporter des réponses à l'occasion de cet article.

### I. FORMATION DU CONTRAT DE BAIL EMPHYTEOTIQUE ADMINISTRATIF

Le contrat de bail emphytéotique étant une convention portant sur un droit réel immobilier, il doit être rédigé sous peine de nullité absolue par un acte authentique (acte émanant de l'administration ou acte notarié), en application de l'article 8 de la loi n°70-209 du 10/03/1970, portant loi de finances pour la gestion 1970.

Comme tout contrat de bail, l'emphytéose met en présence dans notre cas, un bailleur qui est l'Etat ou les collectivités territoriales et un preneur, une personne physique ou morale.

Le bail emphytéotique ne peut être valablement consenti que par les personnes ayant le droit d'aliéner (article 2 de la loi du 25/06/1902).

En dépit du caractère administratif, le preneur possède des droits et des obligations protégés par la loi.

### II. DROITS ET OBLIGATIONS DU LOCATAIRE DU BAIL EMPHYTEOTIQUE

Le bail emphytéotique confère au locataire un droit réel susceptible d'hypothèque, ce droit peut être cédé. En outre, le preneur profite des droits d'accession pendant la durée du bail. Autrement dit, son droit de propriété s'étend sur tout ce que produit le fonds et tout ce qui s'y incorpore naturellement ou artificiellement. Il y détient également seul, le droit de pêche et de chasse.

En contrepartie de ces droits, le locataire doit payer une redevance au bailleur. En outre, il ne peut demander la réduction de cette redevance pour cause de perte partielle du fonds, ni pour cause de stérilité ou de privation de toute récolte due à un cas fortuit. Il lui est également impossible de se libérer de la redevance et se soustraire à l'exécution des conditions du bail en délaissant le fonds. Enfin, le preneur ne peut opérer sur le fonds des modifications qui en diminuent la valeur. En revanche, il ne peut les détruire, ni réclamer une indemnité s'il fait des améliorations qui en

augmentent la valeur.

Face à ces nombreuses limitations, il appartient au bénéficiaire du bail emphytéotique de mettre à profit le fonds loué en le donnant par exemple en hypothèque, en contrepartie d'un financement.

Quelles sont les conditions d'une prise d'hypothèque sur un bail emphytéotique ?

### III. LA PRISE D'HYPOTHEQUE SUR UN BAIL EMPHYTEOTIQUE

La situation des parties, dans un bail emphytéotique, est assez particulière puisque le locataire se voit reconnaître un véritable droit réel cessible et hypothécable sur le bien qui lui est donné à bail.

En conséquence, le locataire en tant que quasi-propriétaire du bien qui lui est donné à bail, peut s'il le souhaite, l'affecter en hypothèque en garantie d'un financement.

Cette prise d'hypothèque doit se faire selon les conditions suivantes :

- L'exigence d'un acte notarié ;
- Immatriculation du bien au livre foncier ;
- Publication du bail emphytéotique au livre foncier ;
- Autorisation du bailleur (Etat ou autorité concédante) d'inscrire une hypothèque sur l'emphytéose bail emphytéotique ;
- Dans certains cas, (baux du port autonome), l'hypothèque doit garantir un prêt contracté par le preneur en vue de financer les travaux de mise en valeur du fonds.

### IV - FIN DU BAIL EMPHYTEOTIQUE

La fin du bail emphytéotique est marquée par le terme fixé au contrat par les parties. A ce stade, il faut noter que ce type de bail n'est pas sujet à une reconduction tacite. Le preneur doit manifester son intention de renouveler le contrat.

La résolution peut également marquer la fin du bail. En effet, à défaut de paiement de la redevance par le locataire, le bailleur peut à certaines conditions, obtenir la résolution du bail. Il en est de même en cas d'inexécution

par le preneur des conditions dudit contrat.

Par ailleurs, à la fin du bail les investissements réalisés par le preneur demeurent la propriété du bailleur.

En conclusion, que retenir du bail emphytéotique administratif ?

Il s'agit d'un bail de longue durée, conclu par acte authentique, et qui confère un quasi droit réel au preneur. De sorte qu'il est susceptible d'hypothèque sous certaines conditions.

Toutefois, ce type d'attribution reste précaire ainsi que les droits qu'il confère au bénéficiaire. C'est pourquoi, la concession de parcelle de terre au travers du Certificat de Propriété Foncière, seul titre capable de conférer un droit de propriété définitif et apaisant est vivement à recommander.

SOURCES :

1. Loi du 21 juin 1902 sur le bail emphytéotique ;
2. Cours de Droit administratif des biens (Pr KOBO PIERRE CLAVER) ;
3. Maître ANGOUA Olivier, Notaire.

L.YAO-TANO  
DJC / BNI  
E-Mail : lea.tanoh@bni.ci

## EMPLOI DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Les indicateurs économiques sont des statistiques ou des séries de données servant à analyser la conjoncture et les activités économiques actuelles. Ils peuvent aider à déterminer si l'économie est en expansion ou en contraction. Si certains indicateurs clés donnent à entendre que l'économie prospérera mieux que prévue, par exemple, les investisseurs peuvent décider de changer leur stratégie de placement.

Il y a trois catégories d'indicateurs économiques : les indicateurs précurseurs, simultanés et retardataires.

### 1. Les indicateurs précurseurs

Les indicateurs précurseurs ont tendance à indiquer un sommet ou un creux avant que l'activité économique en général n'en

témoigne. En effet, leur objet est de prévoir les tendances émergentes dans l'activité économique. Ce sont les indicateurs les plus utiles et les plus utilisés parce qu'ils permettent de prévoir les revirements en indiquant ce que les entreprises et les consommateurs ont déjà commencé à produire et à dépenser.

Parmi les indicateurs les plus importants de cette catégorie, on trouve les mises en chantier (qui précèdent la construction) et les nouvelles commandes aux fabricants, surtout en ce qui concerne les biens durables (qui indiquent une hausse prévue des dépenses de consommation pour des articles plus importants, tels que les automobiles et les appareils électroménagers). Les prix au comptant des marchandises (qui reflètent la hausse ou la baisse de la demande de matières premières), la moyenne hebdomadaire des heures de travail (qui découle d'un changement dans la production et permet de prévoir l'évolution de l'emploi), les cours des actions (qui rendent compte de l'évolution des bénéfices) et la masse monétaire (qui indique les liquidités disponibles et influe, en conséquence, sur les taux d'intérêt) sont aussi des indicateurs précurseurs. Statistique Canada a réuni 10 indicateurs précurseurs en un seul appelé indicateur composite avancé dont quelques-unes sont énumérées ci-après.

- Masse monétaire réelle (M1)
- Nouvelles commandes de biens durables
- Ratio des livraisons aux stocks - produits finis
- Moyenne hebdomadaire des heures de travail
- Emploi dans les secteurs des services et des affaires
- Ventes de meubles et d'articles ménagers
- Ventes au détail d'autres biens durables
- Indice des dépenses du logement (comprend les mises en chantier et les ventes de logements)

Outre Statistique Canada, la plupart des institutions financières réalisent, au moyen de données similaires, des études visant à cerner l'évolution des tendances économiques. Pour prédire les mouvements des cours boursiers, les analystes financiers se servent des indicateurs précurseurs, lesquels signalent un changement dans le cycle économique bien avant que le marché boursier puisse le faire. Le fait de se fier à ces indicateurs précurseurs composites pour prévoir les fluctuations du cycle économique peut

poser des problèmes. Dans certains cas, une tendance dans les statistiques publiées n'est observable qu'une fois que l'économie a amorcé la phase prévue par l'indicateur. Il arrive aussi que de faux signaux soient émis. Dans tous les cas, l'ampleur d'un revirement prévu n'est pas signalée (il peut s'agir d'une pause, d'un ralentissement économique ou d'une récession). Cependant, si tous les indices signalent la même tendance pour une période de temps identique, il est fort probable que cette tendance se confirmera.

### 2. Les indicateurs simultanés

Les indicateurs simultanés sont ceux qui varient à peu près en même temps et dans la même direction que l'économie dans son ensemble et qui renseignent ainsi sur l'état actuel de l'économie. Le revenu personnel est un bon exemple d'indicateur simultané car sa hausse est normalement suivie d'une croissance économique. Le PIB, la production industrielle et les ventes au détail sont aussi des indicateurs simultanés. Ils peuvent servir à constater, après coup, à quel moment ont eu lieu les sommets et les creux dans le cycle économique.

### 3. Les indicateurs retardataires

Les indicateurs retardataires sont ceux dont le changement se produit après celui de l'ensemble de l'économie. Ces indicateurs tirent leur importance du fait qu'ils confirment le changement économique. Le chômage est l'un des indicateurs retardataires les plus couramment employés car une hausse du taux de chômage signale que l'économie se porte mal ou que les sociétés prévoient un ralentissement économique. Les dépenses pour des usines ou de l'équipement dans le secteur privé, les prêts aux entreprises, les intérêts sur ces prêts, les coûts de la main-d'œuvre, le niveau des stocks et le taux d'inflation sont aussi des indicateurs retardataires.

Pour prédire les mouvements des cours boursiers, les stratèges en placement se servent des indicateurs précurseurs, lesquels signalent un changement dans le cycle économique bien avant que le marché boursier puisse le faire.

Par Tardy KOUASSIBLE  
(valery.kouassible@bni.ci)

## SIGNATURE DE CONVENTION MEI - BNI FINANCES



Le vendredi 02 novembre 2012, il a été procédé à la signature de la première Convention de Gestion Privée de Portefeuille entre BNI FINANCES et la société Maintenance Electronique Industrielle (MEI). Cette cérémonie qui s'est déroulée au siège de la SGI, sis à l'Immeuble Belle Rive au 14ème

étage, a enregistré la présence des deux Directeurs Généraux à savoir M. Mathurin BODOU (MEI) et M. Pascal DJEREKE (BNI FINANCES), accompagnés de leurs collaborateurs respectifs. En effet, à travers cette convention, la MEI sollicite les services de BNI FINANCES à l'effet de l'assister dans

la constitution et la gestion de son portefeuille d'actifs financiers, en fonction de ses objectifs de placement et en vue d'une optimisation. Cette première signature marque ainsi le démarrage officiel des prestations de Gestion Privée de Portefeuille à destination des Institutionnels, Entreprises et des Personnes disposant relativement des ressources importantes.

Pour rappel, BNI FINANCES par l'intermédiaire de son Service Trading Desk, met désormais à la disposition de sa clientèle Institutionnelle, Entreprises et Particuliers, intéressés par la valorisation de leurs ressources à travers les marchés financiers, une gamme de produits/ services innovants et commercialisés pour la première fois dans l'espace UEMOA. Il s'agit en effet du Compte Titres Amélioré (CTA), du Compte de Gestion Privée (CGP) et de la Gestion Institutionnelle Assistée (GIA).

## DCPR en action

### LA BNI A LA JOURNEE NATIONALE DES PME – CAISTAB PLATEAU EDITION 2012 : DU 11 AU 12 OCTOBRE 2012.

Au lendemain de la crise postélectorale, le Gouvernement de Côte d'Ivoire a affiché son ambition dans le cadre de la relance de l'économie, en faisant du secteur privé notamment les PME, le moteur de la croissance.

Cette volonté politique s'appuie sur le fait que les PME bien que numériquement importantes, enregistrent une contribution socio-économique largement en deçà de leurs potentialités. En effet, les PME représentent plus de 98% des entreprises recensées et contribuent à hauteur de 18% à la formation du PIB et à 23% à la création d'emplois.

Et pourtant, les PME peuvent jouer un rôle essentiel en matière de création de richesses, de lutte contre le chômage et la pauvreté. Les exemples de certains pays tels que l'Inde, la Chine, la Corée, le Brésil, etc, sont révélateurs.

Sous l'égide du Ministère de l'Artisanat et de la Promotion des PME, cette première

édition de la journée nationale des PME a donc eu pour objectif principal, la définition d'un cadre structurel adéquat pour l'identification, l'encadrement, le financement et la gestion optimale des petites et moyennes entreprises en Côte d'Ivoire. Pour ce ministère, il faut améliorer le dispositif institutionnel d'accompagnement du secteur de l'artisanat et des PME.

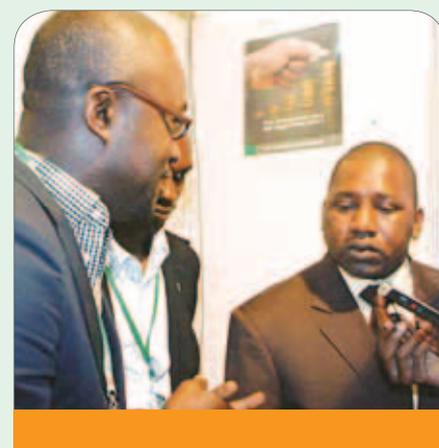
Le ministre SIDIKI KONATE, a au cours de ces journées, mis un accent particulier sur la détermination du gouvernement. Cela se traduit par la significative augmentation du budget de son ministère qui passe de 3 milliards de F CFA à 10 milliards avec 7 milliards de ligne budgétaire exclusivement consacrée à l'aide gouvernementale au secteur des PME/PMI.

Lors de la visite des stands, nous avons partagé avec M. le Ministre et toute son équipe, le ferme engagement de la BNI de toujours demeurer un acteur majeur du partenariat public-privé dans le

financement des investissements publics rentables et des petites et moyennes entreprises, d'autant plus que la BNI est née de la volonté des autorités ivoiriennes d'asseoir le développement de ce pays sur une institution forte et crédible.

Nous sommes de ce fait, une banque au cœur de la vision de l'Etat, de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Tchimou Achi Saint Rémi



Pour couvrir chaque évènement important de la vie de ses clients, la BNI élargit sa gamme de produits d'assurances : Assurance automobile, habitation, individuelle accidents, voyage, entreprise et santé.

Quels que soient les besoins en assurance, la banque accompagne ses clients. Et afin de vous permettre d'être couverts immédiatement, la BNI accorde le financement de la prime annuelle d'assurances. Le client profite alors d'un remboursement mensuel.

## L'ASSURANCE AUTOMOBILE



L'assurance automobile assure la couverture des risques liés à la possession et à l'usage d'un véhicule terrestre à moteur.

Vous pouvez ainsi, en toute tranquillité :

- garantir la responsabilité civile qui pèse sur vous à la suite d'un accident causé à un tiers ;
- assurer votre défense devant les tribunaux chaque fois qu'elle est nécessaire et de réclamer à l'amiable les préjudices subis à l'occasion d'un accident dans lequel votre véhicule assuré est impliqué et incombant à un tiers responsable identifié ;
- réparer les dommages causés au véhicule à la suite d'un accident de la circulation, d'un incendie, d'un vol ;
- garantir le chauffeur et les personnes transportées contre les cas d'invalidité et les cas de décès ; et la prise en charge des frais médicaux exposés à la suite d'un accident.

## KOBANAN ASSURANCE HABITATION

Kobanan fait bénéficier d'une protection des biens immobiliers / mobiliers et profiter des garanties offertes telles que l'Assistance Dépannage 24h / 24, l'incendie et explosion, les dégâts des eaux, le vol, les dommages électriques etc .

Kobanan assurance habitation garantit contre les dommages corporels, matériels atteignant les résidents, les biens immobiliers et mobiliers, ainsi que les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que vous pouvez encourir en raison des dommages causés à des tiers.

## L'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENTS

L'Assurance Individuelle Accidents est la solution qui garantit le paiement des capitaux souscrits en cas de dommages corporels causés par un accident (accident de travail, accident de la circulation) dont les conséquences peuvent entraîner le décès, l'infirmité permanente, l'incapacité temporaire et des frais médicaux et pharmaceutiques importants.

## L'ASSURANCE ASSISTANCE VOYAGE

Lors d'un déplacement effectué hors du pays de résidence, vous pouvez être exposé à des risques imprévus tels qu'une maladie subite, un accident ou agression, un décès etc .

L'Assurance Assistance Voyage permet de faire face à de tels événements imprévus quelque soit le pays de destination.

## L'ASSURANCE MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

Le patrimoine professionnel est exposé à de nombreux périls (incendie, explosion, dégât des eaux, vol, dommages électriques, bris de machines etc).

L'assurance Multirisque Professionnelle permet de préserver et de pérenniser l'outil de production en couvrant les risques liés à l'exercice de l'activité professionnelle, industrielle ou commerciale.

## L'ASSURANCE PROTECTION SANTE



L'Assurance Protection Santé vous assure une prise en charge médicale immédiate et / ou le remboursement rapide des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation et de chirurgie suite à une maladie, un accident et ou une maternité.

## AUTRES SOLUTIONS D'ASSURANCES

De nombreuses autres solutions d'assurances vous sont par ailleurs proposées par notre partenaire La Loyale-VIE :

- Assistance Evacuation Sanitaire
- Africa Expat
- Responsabilité Civile Chef de Famille
- Responsabilité Civile des Professions Libérales
- Responsabilité Civile Professionnelle
- Transport
- Bris de Machine
- Pertes d'Exploitation
- Tous Risques Informatique
- Tous Risques Chantier et Montage
- Crédit Caution
- Transport de marchandises

### SOLUTIONS IARD BNI

  
Assurance auto

  
Habitation

  
Individuelle Accidents

  
Voyage

  
Entreprise

  
Santé

# Rassurez-vous, vous êtes assurés !



*Financer pour développer*



## Agenda

### Les anniversaires du mois de décembre

- 02 déc : KOUASSI Adjoba Flora Nadine
- 03 déc : MALAN Angorah Ghislain
- 04 déc : KOFFI COFFI Anicette
- 05 déc : Amouan Marie Therese Lou Touha, MILANINI Olivia Patricia epse Adou, KACOU Louis Valentin
- 06 déc : GROUA Esther
- 07 déc : GUINAN Joanne Manuela
- 08 déc : OUEDRAOGO Ami Yasmina
- 09 déc : TOURE Abdoul Kader
- 10 déc : PEKOULAS Marina BEDIKON Kouassi
- 11 déc : ANE Koko Marie Florence D.
- 12 déc : KONAN Koffi Ange Patrick BROU Amoin Estelle Amandine
- 13 déc : COULIBALY Karna Patrice, CAMARA Lucien Raymond
- 16 déc : ESKIN Jean Yves Roland ADOU Ablé Narcisse
- 18 déc : AKE Djedje Richard, CISSOKO Fatoumata, OUATTARA Fandaha
- 19 déc : LOROUGNON Désirée Marie Thérèse, M'BROH Armel France Placide, N'GUETTA ANET Erwin Urbain, KONAN Kouakou, KAKOOU Gralo Maria Juliana
- 20 déc : OUATTARA Madjata
- 21 déc : GOURI Kouame Wilson
- 22 déc : OUATTARA Ferlaha, SIKA née Konate Aminata, KONE née Salami Awa
- 23 déc : N'Dakpri née FOFANA Hassanata Vanessa, DOBE Elodie Flora
- 24 déc : DIOMANDE Massesse
- 25 déc : KOKO N'goran Théophile, MONNEY Ines Rebecca KONAN Brou Amani Noellie
- 26 déc : BOUEDOU Bi Agenor Ouiadi
- 27 déc : KOFFI Noel , AKA née Twei Lou Pélagie Marlène
- 29 déc : KONE Yacouba
- 30 déc : BOMA epse MEDA Anne Marie Kanga, KOUAME Yah Marina , TANOY Yao, CAMARA Sounan, KOUDIO Kan Valery, YEO Kassoum Kaponh
- 31 déc : DOH Nanan Abraham, COULIBALY Soumaila, OUATTARA Seydou

## MESSAGE QUALITE

ENGAGEMENT 6 de la charte d'accueil de la BNI : « Pratiquer une ÉCOUTE ACTIVE ».

L'écoute active ou encore l'écoute bienveillante est un ensemble d'attitudes destinées à rassurer l'interlocuteur de notre volonté de l'écouter et de notre intérêt pour l'objet de sa présence.

En effet, une bonne écoute active permet à l'interlocuteur de se sentir entendu et compris, puis à celui qui la pratique, d'obtenir de l'interlocuteur, des informations précises, afin de mieux orienter ses réponses.

De façon plus concrète, elle consiste à :

- Éviter les préjugés,
- Éviter d'interpréter ou de juger,
- Adopter une attitude physique de disponibilité,
- Laisser le client s'exprimer sans l'interrompre, ou le faire avec tact pour les interlocuteurs bavards,

- Poser si nécessaire des questions afin de mieux capter les besoins de l'interlocuteur,
- Donner à l'interlocuteur de nombreux signes visuels et verbaux d'intérêt,
- Reformuler autant que nécessaire afin de s'accorder sur le sens des propos de l'interlocuteur,
- Témoigner de l'empathie (mais pas de la compassion),
- Être bienveillant.

En somme, l'écoute active vise à instaurer un climat de confiance entre l'interlocuteur et nous.

Aussi, conformément aux articles précédents relatifs aux cinq (5) premiers engagements de notre charte d'accueil, il s'agit donc pour nous de démontrer à nos prospects, clients et visiteurs, notre professionnalisme en vue de les satisfaire durablement et de les fidéliser.

Sita KONE-YEO  
Chef du Service Qualité

*Sita Kone-Yeo*

## DÉMARCHE QUALITÉ



La Qualité commence par l'écoute du client !

www.bni.ci *Financer pour développer*

